

COUR D'APPEL DE POITIERS

* * * * *

DOSSIER DE CANDIDATURE À L'INSCRIPTION INITIALE SUR LA LISTE DES ENQUÊTEUR SOCIAUX

Madame, Monsieur,

Vous avez exprimé le souhait d'être inscrit sur la liste des enquêteurs sociaux de la cour d'appel de POITIERS.

Vous trouverez, ci-joint :

- le dossier à remplir,
- les textes réglementaires qui déterminent les **conditions d'inscription** sur la liste des enquêteurs sociaux et le **statut** de ces derniers.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Vous trouverez, ci-joint, la trame du dossier de candidature à l'inscription initiale **QUI DOIT ÊTRE SCRUPULEUSEMENT RESPECTÉE.**

Outre la page 4 qui devra être très soigneusement renseignée et la dernière page qui comporte une déclaration sur l'honneur qui devra être obligatoirement signée, vous voudrez bien établir, pour chacune des rubriques (1 à 9), une chemise dans laquelle vous verserez les justificatifs demandés (préciser sur la cote de cette chemise le numéro et le titre de la rubrique concernés).

Vous classerez ces chemises cotées en respectant l'ordre chronologique du dossier.

Vous trouverez, en page 3, un rappel des pièces qui doivent être obligatoirement jointes à votre dossier.

Nous appelons votre attention sur le fait que la responsabilité de la constitution du dossier vous incombe et que les services des experts des différents parquets du ressort de la cour d'appel n'interviendront pas pour vous réclamer les pièces manquantes.

ENVOI OU DÉPÔT DU DOSSIER

Ce dossier de candidature *devra être adressé, en un seul exemplaire, par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposé contre récépissé, avant le 1^{er} mars de chaque année, au procureur de la République près le tribunal judiciaire* dans le ressort de votre lieu de résidence ou du siège social de l'association candidate.

Vous trouverez, ci-dessous mentionnées, les adresses des différents parquets du ressort.

Votre enveloppe devra être libellée de la façon suivante :

**Monsieur le Procureur de la République
Service des Experts (précisez sur l'enveloppe : candidature d'enquêteur social)
Tribunal judiciaire de ...**

TJ de Poitiers : 4 Bd du Mal De Lattre De Tassigny - CS 30527 - 86020 Poitiers Cedex

TJ de Niort : BP 8819 - 79028 Niort Cedex 09

TJ de La Rochelle : 10 rue du Palais - 17028 La Rochelle Cedex 1

TJ de Saintes : Square de Maréchal Foch - BP 324 - 17108 Saintes Cedex

TJ des Sables d'Olonne : 1 Place du Palais de Justice - 85100 Les Sables d'Olonne Cedex

TJ de La Roche Sur Yon : 55 Boulevard Aristide Briand - BP 833 - 85021 La Roche Sur Yon Cedex 12.

Les dossiers qui ne seront pas envoyés avant le 1^{er} mars de chaque année (le cachet de la poste faisant foi) ne seront pas instruits et ne seront pas soumis à l'appréciation de l'assemblée générale de la cour d'appel (quel qu'en soit le motif, aucune dérogation ne pourra être accordée).

LISTES DES PIÈCES A PRODUIRE

PERSONNES PHYSIQUES

- lettre de motivation signée
- photocopie de la CNI ou du passeport en cours de validité et, éventuellement, photocopie du titre de séjour (rubrique 1)
- Si vous n'avez plus d'activité professionnelle, un justificatif de domicile (rubrique 2)
- éventuellement justificatif de votre inscription antérieure (rubrique 3)
- photocopie des diplômes et titres universitaires obtenus et, leur traduction par un expert traducteur inscrit sur une liste de cour d'appel, s'ils ont été délivrés par des institutions étrangères (rubrique 4)
- liste des publications et travaux effectués (rubrique 4)
- le cas échéant, la déclaration d'affiliation à l'URSSAF (rubrique 5)
- Option pour le statut de l'auto-entrepreneur (loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'Economie) - joindre les justificatifs
- pour les salariés : attestation de l'employeur autorisant le candidat à effectuer les éventuelles enquêtes pendant son temps de travail
- pour les fonctionnaires, les agents non titulaires de droit public et les ouvriers des établissements industriels de l'Etat, le décret n°2007-658 du 2 mai 2007 prévoit que le cumul d'une activité accessoire (expertises) avec une activité principale est subordonnée à la délivrance d'une autorisation par l'autorité dont relève l'intéressé.

Pour obtenir cette autorisation, une demande écrite doit être faite à l'autorité compétente. En l'absence de décision expresse écrite contraire dans le délai de réponse d'un mois, l'intéressé est réputé autorisé à exercer l'activité accessoire.

Dans ce cas, l'intéressé joint la copie de sa demande.

(art.25 - 4 de la loi n°2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique et 2 à 6 du décret n°2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activités des fonctionnaires, des agents non titulaires de droit public et des ouvriers régis par le régime des pensions des établissements industriels de l'Etat)

PERSONNES MORALES

- lettre de candidature motivée du dirigeant, signée
- K BIS et numéro d'inscription Siret
- fiche détaillée des activités de la personne morale
- liste des publications et travaux effectués,
- justifications que son activité n'est pas incompatible avec l'indépendance nécessaire à l'exercice de missions judiciaires d'enquête sociale.
- justifications qu'elle dispose des moyens techniques et des personnels qualifiés appropriés : fournir les diplômes de chaque enquêteur exerçant pour la personne morale
- justification qu'elle a son siège social, une succursale ou un établissement technique en rapport avec sa spécialité, dans le ressort de la cour d'appel
- production de ses statuts. Pour les associations : copie du récépissé délivré par l'autorité préfectorale.

**DEMANDE D'INSCRIPTION INITIALE
SUR LA LISTE DES ENQUÊTEUR SOCIAUX PRÈS LA COUR D'APPEL DE
POITIERS -**

*Décret n°2004-1158 du 29 octobre 2004 portant réforme de la procédure en matière familiale
Décret n°2009-285 du 12 mars 2009 relatif aux enquêteurs sociaux et à la tarification des enquêtes sociales
en matière civile
Arrêté du 12 mars 2009 pris en application du décret n°2009-285 du décret du 12 mars 2009 relatif aux
enquêteurs sociaux et à la tarification des enquêtes sociales en matière civile*

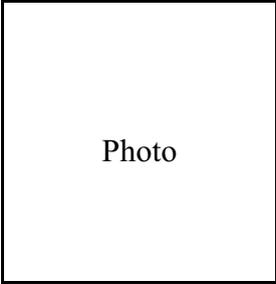
1ère demande : OUI
 NON (préciser les années des précédentes demandes-joindre la copie de la dernière décision de rejet de la
candidature)

1- IDENTITÉ DU CANDIDAT

1 - A Personne physique

Nom.....
(pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)
Prénom(s).....

Date de naissance.....
Lieu de naissance
Département et pays.....
Nationalité
Situation de famille.....
Profession :
Nom de conjoint
Profession du conjoint.....
(joindre copies du livret de famille, de la carte nationale d'identité ou du passeport
et, le cas échéant, du titre de séjour).



1 - B Personne morale

Nom/dénomination sociale.....
Représentant légal.....
N°d'immatriculation R.C.S.....

2 - ADRESSES ET COORDONNÉES DU CANDIDAT

Lieu d'exercice de l'activité d'enquêteur social :

.....
.....
n° de tél. : n° de portable :
n° de fax :
adresse électronique :

Domicile personnel

.....
n° de téléphone

3 - RUBRIQUES ET SPÉCIALITÉS (cf nouvelle nomenclature jointe au dossier)

Merci de remplir les MENTIONS SUIVANTES QUI FIGURERONT SUR LA LISTE DES ENQUÊTEUR SOCIAUX EN CAS D'INSCRIPTION :

Nom :

Prénom :

Lieu d'exercice de l'activité d'enquêteur social :
.....

N° de Tél :

N° fax :

N° portable :

Adresse e-mail :

3 - ANTÉRIEUREMENT INSCRIT COMME ENQUÊTEUR SOCIAL :

OUI NON

Si oui, précisez :

- la date et la durée d'inscription.....
- la cour d'appel concernée.....
- la date du retrait ou de la radiation :
- les raisons du retrait ou de la radiation :.....

4 - LES DIPLÔMES, TITRES UNIVERSITAIRES OBTENUS, QUALIFICATIONS (*)

(Joindre la photocopie des diplômes, leur équivalence et, le cas échéant, leur traductions s'ils ont été délivrés par des institutions étrangères).

- DIPLÔMES MÉDIATION FAMILIALE OU EXPÉRIENCE DE LA MÉDIATION FAMILIALE(*)
- LES PUBLICATIONS ET/OU COMMUNICATIONS EFFECTUÉES (*)
- LANGUES ÉTRANGÈRES PARLÉES - LANGUES DES SIGNES
- PERMIS DE CONDUIRE

5 - ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ACTUELLE ET PRINCIPALE

- Détailler la nature des activités pour mettre en évidence le lien avec l'enquête social,
- Pour les salariés et fonctionnaires joindre une attestation de l'employeur autorisant le candidat à effectuer les enquêtes pendant son temps de travail.

5 - A Pour son compte personnel (précisez le cas échéant le numéro d'affiliation et joindre une attestation URSSAF)

5 - B Pour un ou des employeurs (préciser le nom, l'adresse et la date d'embauche) ; s'il s'agit d'une société ou autre personne morale, joindre un KBIS et le n° d'inscription SIRET ; joindre un KBIS s'il s'agit de votre propre société

.....
.....
.....

5 - C Pour les fonctionnaires, les agents non titulaires de droit public et les ouvriers des établissements industriels de l'Etat, joindre l'autorisation de cumul d'une activité accessoire (enquêtes) avec votre activité principale délivrée par l'autorité dont vous relevez. Pour obtenir cette autorisation, vous devrez avoir fait une demande écrite à l'autorité compétente.

En l'absence de décision expresse écrite ou contraire dans le délai de réponse d'un mois, vous êtes réputé autorisé à exercer l'activité accessoire. Dans ce cas, vous joindrez copie de votre demande (article 25-4 de la loi 2007-148 du 02 février 2007 de modernisation de la fonction publique et articles 2 à 6 du décret n°2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activités des fonctionnaires, des agents non titulaires de droit public et des ouvriers des établissements industriels de l'Etat).

.....
.....

5 - D Pour le statut de l'auto-entrepreneur (loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie) joindre un justificatif de la qualité d'auto-entrepreneur.

.....

6 - AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES PAR LE CANDIDAT, LES DÉCRIRE :

(Enseignement, activités de formation, mandat associatif, appartenance à une association, autres...)

.....
.....
.....

7 - LISTE DES FONCTIONS ANTÉRIEURES

7 - A Pour son compte personnel

.....
.....
.....

7 - B Pour un ou plusieurs employeurs (préciser lesquels, leurs adresses et périodes d'emploi)

.....
.....
.....

8 - INDICATION DES MOYENS ET DES INSTALLATIONS DONT LE CANDIDAT PEUT DISPOSER POUR L'EXERCICE DE SA PROFESSION

.....
.....
.....

9 - EXPÉRIENCE D'ENQUÊTEUR SOCIAL

Nombre d'enquêtes effectuées à la demande d'une juridiction :

Précisez la nature de la juridiction et joindre la liste des affaires en indiquant la date de la mission, le numéro d'identification de la procédure (répertoire civil ou numéro de parquet) et le nom du mandataire :
remplir l'imprimé "état annuel des enquêtes sociales".

(*) Ce document est une trame à suivre. Le cas échéant, constituer des sous-cotes.

* * * * *

**DECLARATION SUR L'HONNEUR
QUI DOIT IMPERATIVEMENT ETRE SIGNEE**

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus mentionnés et m'engage à porter à la connaissance du Procureur général de la cour d'appel de Poitiers, service des experts, 4 Bd du Mal De Lattre De Tassigny - CS 30527 - 86020 POITIERS Cedex, toutes modifications susceptibles d'intervenir dans ma situation.

En outre :

- j'affirme n'avoir été ni l'auteur de faits contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes moeurs, ni l'auteur de faits de même nature ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, retrait d'agrément ou d'autorisation,
- j'affirme ne pas avoir été frappé de faillite personnelle ou d'une autre sanction, en application du titre V du livre VI du Code de Commerce,
- j'affirme remplir les conditions d'inscription telles qu'elles sont définies à l'article 2 du décret n°2009-285 du 12 mars 2009 relatif aux enquêteurs sociaux et à la tarification des enquêtes sociales,
- et m'engage à répondre aux sollicitations des juridictions, à accomplir ma mission d'enquêteur social avec diligence et à réaliser moi-même les enquêtes qui me seront confiées.

Fait à, le.....
Signature

ETAT ANNUEL DES ENQUÊTES SOCIALES ENTRE LE 1^{er} JANVIER 20.. ET LE 31 DÉCEMBRE 20.. (annexe 9-b)

ETATS à remplir

Cet état s'établit en deux parties distinctes :

I - les rapports déposés

II - les rapports non encore déposés

Sur ces états, doivent figurer par ordre chronologique, les enquêtes sociales ordonnées entre le 1^{er} janvier 20.. Et le 31 décembre 20.. Ainsi que les enquêtes ordonnées antérieurement mais ayant donné lieu à un dépôt de rapport entre le 1^{er} janvier 20..(de cette même année) et le 31 décembre 20..(de cette même année).

Nom Prénom	
Coordonnées (adresse, tél, fax, mail)	
Date d'inscription	

Etat récapitulatif de l'activité 20.. :

(CADRE A REMPLIR IMPÉRATIVEMENT)

Nombre d'enquêtes sociales ordonnées	
Nombre d'enquêtes sociales déposées	
Nombre d'enquêtes sociales en cours au 31 décembre 20.. (= l'année écoulée)	
Nombre d'enquêtes sociales déposées dans les délais impartis	

I - Etat détaillé des enquêtes sociales **déposées** entre le 1^{er} janvier 20...et le 31 décembre 20.. :

Juridiction	N° de répertoire civil ou n° de parquet <u>et</u> nom des parties	Date de la décision	Délai imparti pour le dépôt du rapport	Si prorogation, délai imparti et date	Date de dépôt du rapport définitif	Observations : notamment état des diligences et date approximative prévue pour le dépôt du rapport, etc...
TJ	RG					
TJ	RG					
TJ	RG					

II - Etat détaillé des enquêtes sociales **en cours** au 31 décembre 20.. :

Juridiction	N° de répertoire civil ou n° de parquet <u>et</u> nom des parties	Date de la décision	Délai imparti pour le dépôt du rapport	Si prorogation, délai imparti et date	Date de dépôt du rapport définitif	Observations : notamment état des diligences et date approximative prévue pour le dépôt du rapport, etc...
TJ	RG					
TJ	RG					
TJ	RG					